

# La filière bois bûche pour son avenir

La surface boisée se maintient mais de plus en plus, les propriétaires hésitent à investir de l'argent pour entretenir leur parcelle. Ce qui peut conduire à un dépérissement de certaines forêts à terme. La profession se mobilise alors pour préserver son patrimoine.

Margaud Déclémy

margaud.declemy@centrefrance.com

« Le patrimoine forestier est rare, il faut le préserver. » Sur ce point, les propriétaires de bois sont d'accord. Mais rien n'est moins évident. L'investissement se fait sur le long terme. Très long terme. « Lorsqu'on plante une parcelle, il faut près de 20 ans pour voir le résultat. Et 20 ans, c'est long. La motivation s'essouffle », constate Michael Lacroix, technicien pour la Coforêt, coopérative basée à Lamure-sur-Azergues qui rassemble plus de 14.000 sylviculteurs et producteurs dans les régions Bourgogne et Rhône-Alpes.

Le bois reste un placement soumis aux incertitudes (maladies, climat...). La tempête de 1999 est passée par là. « Elle a fait mal, beaucoup de gens ont perdu de l'argent alors que le but des proprié-

res à terme est de capitaliser », indique-t-il. Et puis la tradition semble se perdre. « Les gens qui héritent de bois vivent de plus en plus loin de leur propriété, ils s'y intéressent donc moins. Ils les laissent en l'état sauf qu'une forêt demande de l'entretien pour survivre ». Soit beaucoup d'investissements qui ont un coût que peu peuvent supporter.

« Les gens vivent de plus en plus loin de leur bois, ils s'y intéressent donc moins »

« En huit ans, je n'ai fait que remettre mes 39 hectares de bois en ordre, témoigne Jean-Paul Galland, propriétaire à Neaux. J'ai pris mon temps. En même temps, la gestion d'une forêt ne donnera jamais de résultats immédiats, ce



SUBVENTION. Afin d'inciter les propriétaires de petites parcelles boisées à réaliser des opérations sylvicoles nécessaires à une gestion durable, la région Rhône-Alpes peut, sous conditions, prendre en charge 60 % du coût hors taxe des travaux. ©PHOTOPOR

qu'aujourd'hui beaucoup semblent oublier. Cela représente de l'argent, il peut même nous arriver d'être déficitaires lorsqu'on effectue des travaux d'exploitation mais il faut savoir investir, prendre ce risque pour les générations futures. »

Ce qui n'est pas envisageable pour tous. La plupart des propriétaires (46.700 dans la Loire, 34.500 dans le Rhône)

possèdent une trop petite surface, 2 ha en moyenne, pour se lancer dans de gros travaux. D'où l'importance des subventions. La région Rhône-Alpes les encourage ainsi à effectuer les opérations sylvicoles nécessaires à une gestion durable (dépressage, éclaircie, taille de formation...). « Jusqu'à 60 % du coût HT des travaux peut être pris en charge pour les propriétaires privés »,

rapporte Michael Lacroix.

Autre solution incitative, la mutualisation des chantiers. Notamment en matière de débardage à cheval. Les spécialistes sont peu nombreux dans la région et ne se déplacent que pour des chantiers d'une semaine minimum. Ce qui ne convient pas aux bois de moins de 5 ha où le travail peut s'effectuer en un laps de temps restreint. « Les petits pro-

## EN CHIFFRES

### Loire

120.000 hectares de forêts privées, soit 95 % de l'ensemble des forêts. Principales essences : pin sylvestre (22 %), chênes (22 %), sapin (19 %)

### Rhône

67 000 hectares de forêts privées, soit 96 % de l'ensemble des forêts. Principales essences : chênes (28 %), douglas (22 %), feuillus (20 %)

### Saône-et-Loire

152.030 hectares de forêts privées, soit 75 % de la surface forestière de l'ensemble des forêts. Principales essences : douglas, chênes, feuillus.

(\*) Source Inventaire Forestier National 1994.

propriétaires peuvent se rassembler pour leur donner du temps de travail, détaille Jean-Paul Galland. Des solutions existent, il faut juste arrêter d'être frileux. » ■

## Les forêts sentent de moins en moins le sapin

Territoire forestier composé à 62 % de résineux, le bassin ligérien voit ses plantations évoluer. Le sapin régresse tandis que le Douglas progresse.

Le climat évolue et par conséquent la forêt aussi. Première victime : le sapin. Adaptées à un climat de montagne, les sapinières de la Loire, comme de Saône-et-Loire, « pâtissent du manque d'eau et de la chaleur qui augmente dans les zones de basse altitude », commente Alain Csakvary, technicien au Centre régional de la propriété forestière, spécialiste des problèmes sanitaires.

### Le Douglas bien implanté

« Il restera néanmoins toujours des sapins dans le secteur », nuance le forestier. Peut-être pas « en coteaux et en plaines » mais à plus de 900 m d'altitude « si la gestion sylvicole est adaptée ». Car le « manque d'entretien et l'insuffisance de gestion » des propriétaires de bois sont aussi facteurs de déclin pour le résineux soumis aux parasites. Le gui, s'il n'est pas coupé, l'étouffe. Les insectes contribuent, eux, fortement à son dépérissement. Une autre espèce, le Dou-



PLANTATION. Des coupes régulières et adaptées permettent de préserver la ressource forestière. PHOTO M.D.

glas, « moins exigeante en condition atmosphérique » peut cependant se placer en « sauveur » du sapin. L'arbre originaire des États-Unis connaît en effet un net développement en France depuis les années 1960 et bénéficie

d'« une excellente qualité en durabilité. Il pourrait moins vite et se régénère facilement », assure Alain Csakvary. Le mélange des deux essences sur une même plantation pourrait ainsi permettre de pérenniser l'espèce. ■

### Le frêne menacé de disparition

Depuis 2010, les frênes bourguignons et rhônalpins sont contaminés par la Chalarose, une maladie spongieuse diagnostiquée pour la première fois en Pologne dans les années 1990. « Le champignon pénètre par les feuilles et provoque leur flétrissement. Il gagne ensuite les ramures, qui se nécrosent », précise Alain Csakvary, technicien forestier à la CRPF. Le bois prend alors une teinte grise. Les jeunes arbres meurent rapidement tandis que les vieux dépérissent lentement. Une situation qui inquiète : « On ne sait pas quelle sera la virulence de cette maladie à terme, elle gagne du terrain rapidement ». Environ 150 km par an selon le ministère de l'Agriculture. « Il ne faut plus planter de frênes pour l'instant, attendre et brûler des cierges », ironise le technicien, un brin pessimiste. Il faut dire qu'au Danemark, 90 % des frênes ont déjà disparu.

## Le bois énergie pour valoriser la production

Les propriétaires de bois peuvent valoriser leur patrimoine en destinant leur production soit au bois d'œuvre (charpente, ameublement...) soit au bois énergie (combustible). Une filière en développement qui se divise en trois :

**1 Bûches.** Chaque année, les Français consomment 40 millions de tonnes de bois bûches. Problème, « seuls 3 à 4 millions sont déclarées », s'irrite Jean-Paul Galland, propriétaire d'un massif arboré à Neaux. « Le reste part en auto-consommation », principalement dans le milieu rural, ou au marché noir, « ce que l'État appelle "source non identifiée" ». Un phénomène qui « modifie la filière, les producteurs ont parfois du mal à s'adapter ». Les acheteurs demandent de plus en plus souvent des coupes précises afin de pouvoir stocker plus facilement leurs bûches. « Ils veulent aussi du bois nettoyé de son écorce, séché, conditionné. Ce qui demande plus d'investissement et d'équipements dans les scieries », note-t-il.

**2 Plaquettes.** Une exigence qui l'a poussé, lui, à s'orienter en priorité



COMBUSTIBLE. Outre les bûches, le bois peut être commercialisé sous forme de plaquettes ou granulés. PHOTO M.D.

vers le bois dit « de plaquettes ». Un combustible qui, après la coupe et un séchage, est passé en broyeur « avant d'être revendu principalement en circuit court ». En 2005, dans son entreprise GF SERVICES spécialisée dans la valorisation du bois à Comelle-Vernay – aujourd'hui gérée par son fils Olivier –, il a rapidement équipé ses bureaux d'un module de chaufferie à copeaux. Une chaudière qui ne convient qu'à des bâtiments de plus de 200 m<sup>2</sup>. Et donc pas au particulier. Mais elle a fait des adeptes. Parmi eux, la mairie de Saint-Cyr-de-Favières, la maison de retraite de la Pacaudière ou encore l'école du

Mayollet à Roanne.

**3 Granulés.** La demande explose. Et pour cause, les chaudières et poêles à granulés sont adaptés à l'habitat moderne, l'installation facile. Le combustible conditionné en sacs se stocke aisément. Jean-Paul Galland souligne néanmoins un inconvénient à ce système, le plus industriel des trois en raison de la transformation subie par le bois depuis sa coupe : la demande est plus forte que l'offre. « On en produit 6 millions de tonnes en Europe alors qu'on en consomme aujourd'hui 8 millions. Le reste est obligé d'être importé. Il faut réorienter les installations pour une consommation plus adéquate », prévient-il. ■